4, rue de la Rôtisserie
Case postale 3344
1211 Genève 3
Tél. (022) 715 02 15
Fax (022) 715 02 22
e-mail : info@apcg.ch

association des promoteurs constructeurs genevois

Information professionnelle No 09

Mesdames et Messieurs les membres de l'APCG

Genève, le 12 juillet 2023
P/3.3.1/VO41-23

Renouvellement des commissions officielles et conseils de fondation

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Le Conseil d'Etat procède au renouvellement des représentations au sein des commissions officielles pour la législature du 1er février 2024 au 31 janvier 2029, conformément à ce qu'exige la loi sur les commissions officielles (LCOf).

A ce titre, l'APCG est invitée à présenter des candidats représentatifs de notre association, tout en respectant la parité des candidatures féminines et masculines. Cela fait plusieurs mois que l'APCG travaille activement à pouvoir réintégrer ces commissions officielles et à définir la stratégie afin de présenter les meilleures candidatures.

Il est ainsi très important que les candidats que l'APCG présente s'engagent à libérer du temps afin de participer régulièrement et activement aux commissions/fondations auxquelles ils auront été nommés comme représentants de l'association.

Les commissions/conseils de fondation pour lesquels l'APCG a été sollicitée sont :

- Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT)
- Commission consultative sur les réseaux thermiques structurants
- Commission consultative tripartite chargée d'établir des recommandations en matière de rendement admissible dans les plans financiers des opérations de logement soumis à la LGZD, à la LGL, ou à la LUP
- Commission d'architecture (CA)
- Commission d'attribution instituée par l'art. 19 LDTR
- Commission du standard énergétique
- Commission d'urbanisme (CU)
- Conseil de la Fondation Praille-Acacias-Vernets (FPAV)
- Conseil de la Fondation HBM Camille Martin (FCM)
- Conseil de la Fondation HBM Emile Dupont (FED)
- Conseil de la Fondation HBM Emma Kammacher (FEK)
- Conseil de la Fondation HBM Jean Dutoit (FJD)

Le comité a déjà pu sélectionner des candidatures pour les commissions/fondations suivantes :

- Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT) – Monsieur Romain Lavizzari
- Commission consultative tripartite chargée d'établir des recommandations en matière de rendement admissible dans les plans financiers des opérations de logement soumis à la LGZD, à la LGL, ou à la LUP – Monsieur Yannos Ioannides
- Commission d'architecture (CA) – Madame Valentine Pillet

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES IMMOBILIÈRES GENÈVE MEMBRE

- Commission d'urbanisme (CU) – Madame Alix Barbier-Mueller
- Conseil de la Fondation Praille-Acacias-Vernets (FPAV) – Madame Laure Peyrot Stucki
- Conseil de la Fondation HBM Emma Kammacher (FEK) – Madame Corinne Spierer

Pour la Commission d'attribution instituée par l'art. 19 LDTR et celle du standard énergétique, celles-ci concernent principalement le bâti. Une réflexion est en cours en vue de proposer une candidature commune avec l'USPI Genève, dont les candidats sont encore à déterminer.

Nous présenterons également spontanément (sans y avoir été sollicités), des candidats pour :

- La Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS)
- La Commission consultative d'attribution des ressources financières du Fonds LUP – Madame Stéphanie Castella
- La Fondation pour les terrains industriels (FTI) – Monsieur Mathias Gratry

La présente circulaire a ainsi pour objectif de procéder à un appel à candidature pour les commissions officielles et les Fondations immobilières de droit public (FIDP) dont les candidatures ne sont pas encore arrêtées.

Concernant les commissions officielles, il s'agit de la :

- Commission consultative sur les réseaux thermiques structurants
- Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS)
-

Pour ces commissions officielles, chaque candidat est prié de dûment remplir les **2 formulaires ci-joints**, en précisant la commission concernée :

- Formulaire de candidature pour commission officielle.
- Formulaire attestant que la personne candidate remplit les conditions de nomination pour être membre d'une commission officielle.

Vos informations peuvent être directement saisies dans le fichier PDF.

Les candidatures doivent impérativement être accompagnées d'un curriculum vitae et d'une copie de l'extrait du casier judiciaire récent (datant de moins de 6 mois).

Concernant les FIDP, il s'agit du :

- Conseil de la Fondation HBM Camille Martin (FCM)
- Conseil de la Fondation HBM Emile Dupont (FED)
- Conseil de la Fondation HBM Jean Dutoit (FJD)

Pour ces FIDP, chaque candidat est prié de dûment remplir les **3 formulaires ci-joints**, en précisant l'institution concernée :

- Formulaire de candidature pour organe exécutif des institutions de droit public.
- Formulaire attestant que la personne candidate remplit les conditions de nomination pour être membre de l'organe exécutif d'une institution de droit public.
- Liste des liens d'intérêts comprenant l'autorisation de vérification des renseignements communiqués dûment signée (art. 18 LOIDP).

Vos informations peuvent être directement saisies dans le fichier PDF.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES IMMOBILIÈRES · GENÈVE · MEMBRE

Les candidatures doivent impérativement être accompagnées d'un curriculum vitae, une copie de l'extrait du casier judiciaire récent (datant de moins de 6 mois) et d'une copie de l'extrait du registre de l'office des poursuites attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'acte de défaut de bien pour dettes d'impôts (datant de moins de 3 mois).

Tous les documents sont à retourner au Secrétariat des associations immobilières (SAIM, 4 rue de la Rôtisserie, Case postale, 1211 Genève 3, avant le **15 août 2023 au plus tard** (les délais imposés étant très courts)).

A toutes fins utiles, vous pouvez commander en ligne les extraits suivants :

- Extrait casier judiciaire
- Extrait de l'office des poursuites

Nous restons à disposition pour tout complément d'informations et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chers Membres, à nos sentiments les meilleurs.

Romain LAVIZZARI, Président
Philippe ANGELOZZI, Secrétaire général

Annexes mentionnées

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES IMMOBILIÈRES · GENÈVE · MEMBRE